

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 1906)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1309

présenté par

M. Vicot, Mme Allemand, M. Aviragnet, M. Baptiste, M. Barusseau, Mme Battistel, M. Baumel, M. Belhaddad, Mme Bellay, M. Benbrahim, M. Bouloux, M. Philippe Brun, M. Califer, Mme Capdevielle, M. Christophe, M. Courbon, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, Mme Diop, Mme Dombre Coste, M. Dufau, M. Echaniz, M. Eskenazi, M. Faure, Mme Froger, M. Fégné, M. Garot, Mme Godard, M. Gokel, Mme Got, M. Emmanuel Grégoire, M. Guedj, M. Hablot, Mme Hadizadeh, Mme Herouin-Léautey, Mme Céline Hervieu, M. Hollande, M. Houlié, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Lhardit, Mme Mercier, M. Naillet, M. Oberti, Mme Pantel, M. Pena, Mme Pic, Mme Pirès Beaune, M. Potier, M. Pribetich, M. Proença, Mme Rossi, Mme Rouaux, M. Aurélien Rousseau, M. Roussel, Mme Runel, Mme Récalde, M. Saint-Pasteur, Mme Santiago, M. Saulignac, M. Simion, M. Sother, Mme Thiébault-Martinez, Mme Thomin, M. Vallaud, M. William et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE 49**ETAT B****Mission « Sécurités »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Police nationale	0	0
Gendarmerie nationale	0	1
Sécurité et éducation routières	0	0
Sécurité civile	0	0
Instauration d'une brigade de tranquillité publique (Nouvelle ligne) (<i>ligne nouvelle</i>)	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés entend lancer le débat sur la création d'une police de proximité qui nous apparaît être plus nécessaire que jamais.

Il s'agit en effet de repenser les rapports entre la police et la population en renforçant très singulièrement la présence physique des policiers. Non pas dans la volonté de faire des démonstration de force mais pour faire acte de présence et de proximité.

Une telle police aurait bien des avantages, notamment en termes de collecte de renseignement.

En outre et surtout, cette solution apparaît la plus évidente face à la hausse du nombre de victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles et du nombre de femmes victimes de violences physiques non crapuleuses et violences sexuelles (p.25 du bleu).

Il s'agirait en effet de renouer avec une idée bien ancienne : celle des gardiens de la paix.

Si la discussion du projet de loi de finances ne constitue pas la meilleure occasion de créer une telle police qui supposerait une loi de programmation, le débat mérite néanmoins d'être posé en ces termes fut-ce de manière symbolique avec 1 euro de crédit.

Dans le respect de l'article 40 de la Constitution, 1 euro serait affecté à une nouvelle ligne : programme police de proximité. Cette dépense serait compensé par le prélèvement de la même somme sur le programme 152 Gendarmerie et particulièrement son action 04 « Commandement, ressources humaines et logistique » mais nous souhaitons que le Gouvernement lève le gage.

